

La NEWSLETTER du CLUB-ECEF N° SIX

DEBAT REPUBLIQUE ET RELIGIONS Quatre évènements fondateurs

- **Vote Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen célébré au 14 juillet**
- **Remise des tables de la loi à Moïse célébrée à Chavouot**
- **Don de l'Esprit Saint célébré à Pentecôte**
- **Première révélation du Coran célébrée à Laylat al qadr**

Portent-ils un message commun pour l'Homme d'Aujourd'hui ?

Mardi 19 Octobre 2021 à 19h45
Cinéma Le Village, 4 rue de Chézy, 92200 Neuilly-sur-Seine

Avec

Philippe Portier, Directeur d'Etudes Ecole Pratique des Hautes Etudes,
Professeur à Sciences Po,
Ghaled Bencheikh, Président Fondation de l'Islam de France,
Pasteur François Clavairoly, Président Fédération Protestante de France,
Monseigneur Jean-Charles Descubes, Archevêque Emérite,
Le Grand Rabbain Haïm Korsia, Grand Rabbain de France.

**Inscription Gratuite, Obligatoire,
dans la limite de 200 participants**

Inscrivez-vous

Vous pouvez aussi la faire en ligne via le site www.club-ecef.org
A défaut vous pouvez prendre contact : club-ecef@orange.fr .
Les dons ou adhésions au CLUB-ECEF sont éligibles à déduction fiscale.

Accueil à partir de 19h15

Dans le respect des consignes sanitaires à la date du débat



RELIER QUATRE EVENEMENTS/TEXTES FONDATEURS DE LA
REPUBLIQUE ET DES RELIGIONS ET LEURS CELEBRATIONS



INSTANCE ETATIQUE



**POUR LE CARACTERE LAÏQUE DE LA REPUBLIQUE ET
LE COMPORTEMENT LAÏQUE DU CITOYEN Versus «
LAICITE »**

Un Historique

Le vocable laïcité n'apparaît dans aucun des documents fondateurs de la République, ni dans leurs documents préparatoires, et non plus dans les

constitutions successives. En 1960, il fait son apparition au sein de la société et son emploi va se développer si bien que, dans les années 80, il va s'insérer dans le volet organique de l'Etat. En 1989, le Premier ministre crée une instance de réflexion et propositions qui lui est rattachée : le Haut Conseil à l'Intégration (HCI). Chargé d'émettre des avis sur l'intégration des résidents étrangers ou d'origine étrangère, il est dans ce cadre responsable de la promotion de la laïcité. Il va commettre, durant son existence 3 avis marquants sur le thème de la laïcité : *La neutralité des entreprises - La laïcité dans la fonction publique - La pédagogie de la laïcité à l'école.*

Le constat de ces deux thèmes, laïcité et immigration, dans les missions du HCI va être fait. Il va conduire à la dissolution de l'organisme en 2012 dont va naître 2 entités distinctes : Une direction générale des étrangers en France, créée en 2013 et rattachée au Ministère de l'intérieur et un Observatoire de la Laïcité.

L'idée d'une instance dédiée, pour assister le gouvernement dans son action concernant laïcité, est plus ancienne. Dès décembre 2003, le Président de la République annonce, dans un discours sur la laïcité, la création d'un futur observatoire de la laïcité. Il ne sera créé juridiquement qu'en mars 2007, rattaché au premier ministre. Il ne prendra existence sous la forme d'un organisme avec des membres nommés que le 3 avril 2013 sur décision présidentielle.

La mission de l'observatoire consiste à assister le gouvernement dans son action visant ce qui est dénommé « principe de laïcité » dans les services publics en reprenant les prérogatives attribuées antérieurement au HCI. Ses trois compétences principales sont la production d'analyses pour éclairer les enjeux liés à la laïcité, des propositions pour mieux mettre en œuvre le principe de laïcité, la faculté d'être consulté sur des projets de textes législatifs ou réglementaires.

L'Observatoire a défini la laïcité en la résumant ainsi « *Ce n'est pas une opinion parmi d'autres, mais la liberté d'en avoir une. Elle n'est pas une conviction mais le principe qui les autorise toutes sous réserve du respect de l'ordre public* ». Cette définition est déclinée en trois valeurs qui sont : la liberté de conscience ; la séparation entre institutions publiques et organisations religieuses ; l'égalité de tous devant la loi.

Depuis 2013, l'Observatoire a fourni de nombreuses analyses et a émis moult avis mais force est de constater en cette même période, une montée des communautarismes, une tendance au repli identitaire y compris chez les jeunes citoyens en devenir et l'augmentation d'actions terroristes de plus en plus violentes sur notre territoire. Aussi, le 2 octobre 2020, dans son discours aux Mureaux, le Président de la République a commis une feuille de route sur le thème de la lutte contre les séparatismes.

Dans son introduction, il précise : « **Le problème n'est pas la laïcité. La laïcité, c'est la liberté de croire ou de ne pas croire, la possibilité d'exercer son culte à partir du moment où l'ordre public est assuré. La laïcité, c'est la neutralité de l'Etat et en aucun cas l'effacement des religions dans l'espace public. La laïcité, c'est le ciment de la France unie.**

Ce à quoi nous devons nous attaquer, c'est le séparatisme islamiste »

Il demande à la Nation de se mobiliser suivant les 5 piliers suivants : Elaborer un projet de loi pour renforcer la laïcité et consolider les principes républicains après la loi de 1905 - S'assurer que les associations respectent le principe de laïcité - Se soucier des écoles privées hors contrat et de l'instruction à domicile - Bâtir un islam en France - Redonner force à la loi.

Ces objectifs impliquaient, pour leur atteinte, la mise en place de volets organiques spécifiques.

- Avait déjà été créé, en anticipation, fin juillet 2020, un ministère délégué chargé de la citoyenneté et rattaché au Ministère de l'intérieur. Dans les attributions de la ministre nommée à ce poste, on peut lire : « *A ce titre, elle favorise l'exercice des droits et le respect des devoirs attachés à la citoyenneté. Elle participe à la définition de la politique d'accès à la citoyenneté. Elle est chargée de veiller au respect du principe de laïcité* »

- La loi contre les séparatismes renommée « Loi confortant le respect des principes de la République » a été promulguée le 24 août 2021

- De façon à impliquer l'ensemble des ministères est institué le 4 Juin 2021 un Comité interministériel de la laïcité pour assurer la promotion et le respect du principe de laïcité au sein de l'administration, des collectivités ainsi que de tous ceux chargés d'une mission de service public. Cette nouvelle instance remplace l'Observatoire de la Laïcité, clos par décret du premier ministre le 5 juin 2021. Le premier ministre a commis une feuille de route pour ce comité.

De la première réunion du Comité interministériel de la laïcité, tenue le 15 juillet 2021, il résulte 17 engagements regroupés en 4 thèmes :

- *Les administrations publiques, de l'Etat, des collectivités territoriales et du monde de la santé doivent se doter de référents laïcité qui seront chargés d'une mission d'accompagnement des services, d'analyse, de médiation et d'information ;*
- *La formation des agents publics au principe de laïcité, qui avait fait l'objet d'un effort significatif après les attentats de 2015, devient obligatoire ;*
- *Le respect du principe de laïcité est étendu à tous les organismes parapublics et privés chargés d'une mission de service public, mais aussi à tous les délégués de service public ;*
- *Le contrôle juridictionnel du respect du principe de laïcité est renforcé par une nouvelle procédure de déféré-liberté.*

Un plaidoyer

Alors qu'aucun texte fondateur de la République ne se réfère au vocable laïcité, ce vocable est depuis 1990 présent partout dans la société et a fait son entrée

dans les institutions de l'Etat et la législation. Chacun le présente aujourd'hui comme un remède à tous nos maux mais sa définition est fluctuante (nous avons souligné dans ce qui précède celle de l'Observatoire, celle du Président mais il en existe bien d'autres : celle de l'Association des maires de France par exemple). Ceci conduit à ce que ce terme soit affublé d'adjectifs aussi divers que : ouverte, positive, inclusive, identitaire, intransigeante, ferme, libérale, tolérante, etc. De plus, l'usage de ce terme qui est un substantif crée le risque, déjà observé, que certains veulent faire de la laïcité un nouveau mode de pensée, pouvant devenir communautaire voire sectaire, pouvant se positionner en parallèle ou en conflit avec d'autres modes de pensée existants.

C'est pour cela, et face à toutes ces circonvolutions, que nous contestons l'apport du vocable laïcité et persistons dans notre proposition de conserver la terminologie « caractère laïque de la République » car issue des textes fondamentaux de la République « La République est laïque » qui signifie que l'Etat n'intervient pas dans les convictions de chacun tant qu'il n'y a pas de menace à l'ordre public et l'égalité de tous devant la loi quelles que soient son origine, sa culture, sa religion ou autre mode de pensée... Ainsi chacun est concerné et au caractère laïque de la République, il conviendrait selon nous d'y ajouter le comportement laïque du citoyen, y compris voire surtout, du citoyen en devenir. Si le caractère laïque de la République donne le droit au citoyen à ne pas être discriminé, le comportement laïque l'obligerait à ne pas discriminer l'autre et donc à le respecter, à l'accepter quelles que soient ses origines et ses convictions, mais aussi l'obligerait au respect des institutions de la République ainsi que des agents qui y travaillent, eux devant déjà respecter l'obligation de neutralité.

« We have a dream » : que le caractère laïque de la République et le comportement laïque du citoyen supplantent le vocable laïcité afin de mieux rassembler et faire société. Sa concrétisation passe en premier par la coéducation de notre jeunesse à la fois par les parents et les enseignants. Nos propositions d'actions sont élaborées pour contribuer à cet objectif.

Nous avons des relations soutenues avec l'Observatoire de la laïcité. Nous avons aussi établi des contacts avec des cabinets ministériels, celui de l'éducation en premier et dès son institution celui de la ministre déléguée à la citoyenneté. Avec l'observatoire de la laïcité, nos propositions d'actions recevaient écoute et prolongement ; en particulier celles concernant la famille parentale et le parrainage républicain qui ont fait l'objet d'un avis gouvernemental et d'une présentation au Sénat.

Dès la programmation de la « disparition » de l'Observatoire, nous avons développé plus avant nos relations avec les cabinets ministériels précités mais aussi le Conseil des sages de la laïcité. Plusieurs de nos propositions d'actions ont été bien reçues avec assurance pour certaines de les exploiter au profit de la « laïcité »

(Voir les newsletters précédentes relatant ces avancées des actions présentées sur notre site)

**POUR LE CARACTERE LAÏQUE DE LA REPUBLIQUE ET LE
COMPORTEMENT LAÏQUE DU CITOYEN**

PARTENAIRES ET CORRESPONDANTS



Evénements/Textes confirmant la convergence des valeurs République et Religions

Pour le CLUB-ECEF, le chemin vers une meilleure reconnaissance réciproque entre chacun et la République et entre chacun et l'autre, passe par les convergences des valeurs des religions avec les valeurs de la République sur le plan du vécu, et en conséquence les convergences des valeurs des religions entre elles sur ce même plan du vécu.

Le CLUB-ECEF a ainsi décidé de consacrer en 2021 une rubrique de ses newsletters à des textes ou événements illustrant ce chemin mais aussi parfois le contredisant.

Ce recensement non exhaustif de sujets éclairants et inspirants a commencé dans la Newsletter N° TROIS par les événements de 2016, année de fondation du CLUB-ECEF. Dans les Newsletter N° QUATRE et N° CINQ ce sont à chaque fois deux plus deux événements de 2019 qui furent soulignés.

Dans cette Newsletter ce sont deux événements de l'année 2021 qui

sont présentés ci-après.



Evènement : Rencontre en ligne du Pape François à Abou Dhabi à l'occasion de la 1ère Journée Internationale de La Fraternité Humaine, Date : 4 Février 2021

Contexte :

Le 21 décembre 2020, l'Assemblée Générale des Nations Unies fixe la date du 4 Février pour instaurer la Journée internationale de la Fraternité humaine, Pour cette première journée, le Pape François participe à une visioconférence avec le Grand Imam d'Al-Azhar, Ahmad Al-Tayyeb. L'évènement est organisé en direct d'Abou Dhabi, en présence du Cheikh Mohammed ben Zayed.

La date n'est pas une coïncidence car le 4 février 2019, lors d'un voyage apostolique aux Émirats arabes unis, le Pape avait signé avec le Grand Imam d'Al-Azhar du Caire, Ahmad Al-Tayyeb, le « **Document sur la Fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune** ». (cf : notre Newsletter N°4).

Depuis, un Comité Supérieur de la Fraternité humaine traduit les aspirations du *Document sur la Fraternité humaine*, en actions concrètes pour promouvoir la fraternité, la solidarité, le respect et la compréhension mutuelle.

Il crée une Maison de la famille abrahamique, avec synagogue, église et mosquée, sur l'île de Saadiyat, à Abou Dhabi.

Il instaure un jury chargé de recevoir les nominations pour le « Prix Zayed de la Fraternité humaine » et de choisir les lauréats dont le travail démontre un engagement de toute une vie en faveur de la fraternité humaine. Ce prix est décerné le 4 février 2021 à Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'ONU, ainsi qu'à l'activiste franco-marocaine Latifa Ibn Ziaten.

Le CLUB-ECEF rappelle ces deux instances :

Le Conseil Pontifical pour le Dialogue Interreligieux institué en 1964 par le Pape Paul VI pour travailler sur le dialogue entre l'Église catholique et les autres religions. Il collabore avec des évêques et des Conférences Épiscopales sur des questions liées au dialogue interreligieux, organise des



**Evènement : Un pape en Irak : correction à un manque historique de plus de 2000 ans !!!
Date : 3 - 7 mars 2021**

Contexte :

En deux mille ans d'Histoire, jamais un chef de l'Église catholique n'avait foulé le sol irakien. Ce n'est plus le cas puisque le pape François a achevé, dimanche 7 mars 2021, un voyage historique de 3 jours en Irak.

L'objectif était double : soutenir les chrétiens d'Orient qui ont souffert ces dernières années et rencontrer les représentants de la communauté chiite irakienne, et ce, deux ans après avoir signé avec le grand imam d'Al-Azhar, institution de l'islam sunnite en Égypte, un document concernant la fraternité humaine.

Ainsi, il s'est rendu dans la cité antique d'Ur, lieu de naissance, selon la Bible, du patriarche Abraham, commun aux trois religions monothéistes. Il y a prié avec des musulmans sunnites et chiites, avec des Yazidis et des Sanéens (monothéismes pré chrétiens).

Ainsi il a rencontré à Najaf, au deuxième jour de sa visite, le grand ayatollah Ali Al Sistani, figure de l'islam chiite en Irak. Ce dernier a assuré au pape "l'attention qu'il porte au fait que les citoyens chrétiens vivent comme tous les Irakiens en paix et en sécurité, forts de tous leurs droits constitutionnels."

Le pape a considéré l'ayatollah comme un grand sage et un homme de Dieu. Celui-ci se pose depuis des décennies en garant de l'indépendance de l'Irak et dirige une école théologique qui prône le retrait des religieux de la politique - ils doivent seulement conseiller - au contraire de l'école de Qom, en Iran.

Enfin, dans ses rencontres avec les autorités, le pape a parsemé son discours d'allusions à la situation du pays, pris en étau entre ses deux grands alliés américain et iranien. "Que cessent les intérêts partisans, ces intérêts extérieurs qui se désintéressent de la population locale"

Notons aussi son émouvante prière à Mossoul où devant une église en ruine, il a condamné sans appel toute violence commise au nom des religions

Le CLUB-ECEF retient: dans l'appel

conférences avec des chefs d'autres religions, et publie des documents pour promouvoir le dialogue entre différentes confessions.

Le Comité Supérieur de la Fraternité Humaine composé de divers chefs religieux, universitaires et leaders culturels internationaux inspirés du Document de 2019 sur la fraternité humaine pour la paix mondiale et la coexistence commune. Il se consacre à partager un message de compréhension mutuelle et de paix par des actions concrètes. Son Secrétaire Général est le Juge Mohamed Mahmoud Abdel Salam.

Le CLUB-ECEF retient :

- Le commentaire papal : « La fraternité nous amène à nous ouvrir au Père de tous et à voir dans l'autre un frère, une sœur, à partager la vie, ou à se soutenir, à aimer, à connaître »
- Les aspirations du Document sur la fraternité humaine, qui sont de diffuser les valeurs de respect mutuel et de coexistence pacifique.
- L'enjeu majeur de cette journée qui est de mieux connaître et comprendre les valeurs communes au genre humain, ce qui est une première dans l'histoire humaine.

du pape François en Irak, et dans les temps forts de cette visite, ces messages :

- Vivons et œuvrons ensemble quelles que soient notre origine, notre culture, notre religion ou autre spiritualité. La prière commune dénote de ce partage
- Respectons l'autre et acceptons le dans sa totalité, toujours quelles que soient son origine, sa culture, sa religion ou autre spiritualité. L'intérêt qui doit être porté à la population locale en marque le premier pas
- Rejetons communautarisme (séparatisme aujourd'hui) et repli identitaire au profit d'une meilleure cohésion pour faire société. Le message de l'ayatollah qui prône le retrait des religieux de la politique répond à cela, la prière du pape à Mossoul aussi.

Le Pape en Irak

Célébration des lauréats du
Prix Zayed 2021

RENCONTRE, CONFÉRENCES, ÉVÉNEMENTS



Assemblée générale du CLUB-ECEF et PLUS Au Théâtre des Sablons - Auditorium Sainte Anne Le mardi 14 septembre 2021

Il s'agissait de l'assemblée générale de clôture de l'exercice 2020.

Elle a rassemblé en présents ou représentés la moitié des personnes impliquées directement dans le CLUB-ECE : Adhérents de soutien, Contributeurs et Questionneurs, représentant la grande majorité de celles à jour de leur cotisation à la date de l'assemblée générale.

Rapport moral, Rapport d'activité et perspectives et Rapport de gestion ont globalement traité de la vie du CLUB-ECEF durant l'année 2020 mais aussi du premier semestre 2021.

A été ainsi souligné que pour répondre à la Contrainte COVID sur toute cette période :

- en 2020 le CLUB a créé et engagé la diffusion bimestrielle de sa Newsletter,
- en 2020 mais aussi au premier semestre 2021, le CLUB-ECEF a fonctionné en groupes en distanciel pour poursuivre puis finaliser les présentations et les instructions de ses propositions d'actions.

A aussi été présenté combien le CLUB-ECEF depuis le deuxième semestre 2020 a développé et multiplié ses contacts au niveau des instances étatiques pour faire connaître et si possible reconnaître certaines de ses propositions d'actions notamment auprès des cabinets ministériels (éducation, intérieur, citoyenneté...) mais aussi d'autres instances comme le Conseil des Sages de la Laïcité placé auprès du Ministre de l'éducation. Ceci a permis de gérer l'évolution des instances concernant la laïcité (voir rubrique ci-dessus).

Quant aux perspectives il est souligné :

- pour répondre à la contrainte dans la sociabilisation liée à COVID, le débat programmé le 19 octobre (il devait avoir lieu en 2020)
- la priorité désormais affichée de nouer des relations avec des instances territoriales : mairie, préfecture, établissement d'enseignement, qui seraient des pionniers ou expérimentateurs pour la mise en œuvre des actions que le CLUB-ECEF propose sans attendre les retombées de leur reconnaissance au niveau étatique.

Ces trois rapports ont été tous adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Il en a été de même pour la reconduction de trois membres du bureau.

En clôture, le Président a souligné un point significatif concernant les personnes dites impliquées dans le CLUB-ECEF. Si le CLUB-ECEF ne va pas abandonner ses efforts de réflexions et d'analyse dans sa thématique, comme le montre le débat et celle sur la laïcité ou caractère laïque, la priorité donnée à l'objectif de mises en œuvre d'actions supposent, en plus du développement en cours de relations avec des associations œuvrant déjà au bénéfice de villes et agglomérations, que d'autres personnes avec des profils adaptés rejoignent le CLUB-ECEF

Il s'agit d'un appel à ceux, déjà intéressés par les thématiques du CLUB-ECEF et recherchant des actions concrètes, à rejoindre le CLUB-ECEF pour répondre à ce nouvel objectif.

REJOIGNEZ-NOUS



Si vous ne l'avez déjà fait, consultez et parcourez notre site internet afin de comprendre les motivations du CLUB ECEF, découvrir ses travaux et connaître ses propositions d'actions. Vous mesurerez alors combien il est important, pour que tous nos efforts aboutissent concrètement pour une meilleure intégration de chacun dans la Nation, que ce soit au niveau national et au niveau territorial (mairie, préfecture, établissement d'enseignement), d'être nombreux à les relayer, à donner des avis, à trouver des points d'application.

Rejoignez-nous. Pour cela prenez contact avec nous.

Nous verrons ensemble le niveau d'implication le mieux adapté pour vous : Soutien, Contributeur, Questionneur.

Adhérez

Contactez-nous

CLUB-ECEF - Neuilly-sur-Seine

Vous avez reçu ce message en tant que contributeur, soutien, correspondant, sympathisant... du CLUB-ECEF

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

Pour une **rectification**, nous adresser un mail contact@club-ecef.org ou un courrier CLUB-ECEF 5bis Villa Emile Bergerat 92200 Neuilly sur Seine.

Pour vous **désinscrire** définitivement de cette newsletter, veuillez cliquer sur " Me désinscrire "

Merci de ne pas répondre à ce message automatique d'envoi de la newsletter

[Me désinscrire](#)



